

Exercice 59 page 279

On commence par déterminer le coefficient multiplicateur de l'évolution donnée (C1) puis on calcule le coefficient multiplicateur de l'évolution réciproque (C2) et on en déduit le pourcentage .

- a) Augmentation de 24% : $C1 = 1,24$ donc $C2 = \frac{1}{1,24} = 0,806$ donc l'évolution réciproque est une diminution de 19,4 %
- b) $C1 = 0,93$ donc $C2 = \frac{1}{0,93} = 1,075$ donc augmentation de 7,5 %
- c) $C1 = 1,0056$ donc $C2 = \frac{1}{1,0056} = 0,994$ donc diminution de 0,6 %
- d) $C1 = 0,55$ donc $C2 = \frac{1}{0,55} = 1,818$ donc augmentation de 81,8 %

Exercice 60 page 279

La TVA est une taxe donc on est en présence d'une augmentation de coefficient multiplicateur 1,2

On a donc $HT = \frac{642}{1,2} = 535$ euros

Exercice 61 page 279

Les trois baisses successives correspondent à une baisse globale de coefficient multiplicateur : $0,9^3 = 0,729$

Pour revenir à la fréquentation initiale , il faudrait donc une augmentation de coefficient multiplicateur $C2 = \frac{1}{0,729} = 1,37$.

Or on a déjà une hausse de coefficient multiplicateur 1,12

Le coefficient multiplicateur de la nouvelle hausse nécessaire est donc $\frac{1,37}{1,12} = 1,223$

Il faut donc une deuxième hausse de 22,3 %